

LE **PiAF**

gratuit !

N°2 - mars 2006

Pour une Information Alternative, Forcément !

[International]

P2 - **Bolivie : Morales surveillé sur sa gauche**

P4 - **Péto-euro contre péto-dollar**

[Services publics]

P5 - **Une précarité très durable**

P7 - **Vers la disparition des maternelles**

[Politique & Société]

P8 - **Loi anti-terrorisme : qui sera visé ?**

[Ô travail]

P9 - **Vidéosurveillance des salariés de Lidl (Nantes)**

P10 - **Yves Rocher : la fin du rêve colonial**

[Europe où vas-tu ?]

P10 - **Saccage feutré de services publics**

[Décroissance]

P11 - **Les biocarburants oui, mais juste un peu**

P12 - **Management) Sondomanie) Agenda)**



CPE : Camper Pour Économiser

Le 31 janvier 2006, Dominique de Villepin énonce les grands principes du CPE au journal de 20h00 de France 2. Le 7 février, entre 220 000 et 400 000 personnes défilent dans les rues. Le 9 février le gouvernement impose le texte sans vote, conformément à l'article 49-3 de la Constitution. Pour remédier aux difficultés à trouver un logement lorsqu'on est titulaire

d'un contrat aussi précaire, le texte introduit un mécanisme de caution solidaire qui permettrait de rassurer les loueurs. Mais qui a lu le rapport « *MalLogement* » de la Fondation Abbé Pierre ? Celui-ci rappelait, le 2 février,

que 3 207 000 français sont mal logés, voire pas logés du tout. Il y est montré que les jeunes, plus pauvres et plus précarisés qu'il y a 20 ans, ont

Durée indéterminée ou aléatoire ?

A différentes reprises, lorsqu'il expliquait les « vertus » du Contrat Première Embauche (CPE), Villepin a insisté sur la durée indéterminée de ce nouveau type de contrat. On ne peut pas mieux dire pour un contrat dont on ne sait pas, en le signant, s'il durera deux ans, deux jours ou deux heures !

essentiellement accès - quand ils y ont accès - au parc locatif privé, dont les loyers sont les plus chers. Or, malgré l'existence du Locapass¹, les jeunes de 18 à 29 ans représentent un tiers de la population n'ayant pas de domicile personnel. Vu La

crise actuelle du logement, les propriétaires n'ont-ils pas intérêt à trouver des locataires moins précaires que les « bénéficiaires » d'un CPE ? ■

¹ - Caution solidaire proposée par une assurance, avec un financement public.



L'ALBA, aube de jours meilleurs

Dans le paysage complexe des négociations et accords internationaux, un vilain petit canard essaie de faire son chemin : l'Alternative Bolivarienne pour l'Amérique Latine (ALBA).

Le président de la République bolivarienne du Venezuela a proposé un modèle de coopération internationale plutôt détonant par rapport aux accords de libre échange qui se chevauchent : OMC, ALENA, MERCOSUR, ZLEA, *Projet de Zone Euro-Med, Zones de libre échange et Partenariat Grand Moyen Orient, etc.*, dont le principe est de supprimer les barrières douanières internes, afin de soutenir les échanges économiques.

D'après le RISAL¹, l'idée maîtresse de l'ALBA est de valoriser les avantages de chacun des pays concernés pour contrebalancer leurs désavantages respectifs. Elle propose donc la création de fonds compensatoires destinés à corriger les disparités défavorisant les nations les plus faibles face aux principales puissances,



- ▶ **OMC** : Organisation Mondiale du Commerce.
- ▶ **ALENA** : Accord de Libre-Échange Nord-Américain.
- ▶ **Mercosur** : Communauté économique des pays de l'Amérique du Sud.
- ▶ **ASEAN** : Association des Nations d'Asie du Sud-Est.
- ▶ **ZLEA** : Zone de Libre Échange des Amériques.
- ▶ **UE** : Union Européenne.

et accorde la priorité à l'intégration latino-américaine ainsi qu'à la négociation en blocs sous-régionaux.

Cette initiative revient à faire front contre les accords que tentent d'imposer les USA en Amérique latine. « *Le*

principe qui doit guider l'ALBA est une solidarité plus vaste entre les peuples d'Amérique latine », ont déclaré Hugo Chavez et Fidel Castro, les premiers signataires. À titre d'exemple, le Venezuela fournit 53 000 barils de pétrole par jour à Cuba, tandis que Cuba a envoyé 13 000 médecins au Venezuela.

L'aube radieuse (traduction d'ALBA)

fera-t-elle oublier le crépuscule des lendemains qui chantent ? À coup sûr, il n'y pas de solution miracle, mais la vitalité de ce mouvement est remarquable.

Lolo de Palma

1 - RISAL : Réseau d'information et de solidarité avec l'Amérique latine <http://risal.collectifs.net/>
Sur la polémique concernant l'antisémitisme supposé d'Hugo Chavez : www.acrimed.org/article2241.html/

Bolivie : Morales surveillé sur sa gauche

Les éléments les plus actifs du mouvement populaire bolivien, qui a fait preuve de sa capacité à renverser des présidents, observent le nouveau président indigène Evo Morales d'un oeil prudent. Le leader syndical Edgar Patana estime que Morales pourrait subir le même sort que son prédécesseur déposé, le néolibéral Carlos Mesa, s'il ne tenait pas ses promesses. Durant sa campagne, Morales s'était en effet engagé à nationaliser l'industrie des hydrocarbures, à augmenter les salaires, à donner des terres aux paysans, et à éradiquer le néolibéralisme.

Ces avertissements surviennent après la déception suscitée chez ses partisans par la composition du nouveau gouvernement. Sur les 16 ministres, 7 ont été critiqués par des organisations du mouvement populaire pour leur participation active aux précédents gouvernements néolibéraux, ou pour leur inexpérience. Deux sont d'anciens membres de partis de droite qui ont opportunément rallié Morales lorsque sa victoire était certaine. Les militants ont toutefois

loué le choix des ministres de la Justice, des Hydrocarbures et de l'Emploi.

Oliver Carmine

Pour sortir du cycle import-export

Le Venezuela importe actuellement environ 70 % des produits qu'il consomme, en grande partie grâce à ses revenus pétroliers. Pour diversifier l'économie vénézuélienne et diminuer sa dépendance au pétrole, le Président Hugo Chavez poursuit sa politique dite « *Sembrar el petrolio* » (semmer le pétrole). Il vient ainsi de créer 12 nouvelles entreprises d'État destinées à fournir de nombreux produits actuellement importés (papier, textiles, tuyaux, acier, etc.). Le gouvernement estime que ces nouvelles entreprises créeront 20 000 emplois directs ou indirects. ■



Police contre police à New York

Une action en justice inhabituelle à New York : un syndicat de policiers engage des poursuites contre la police de la ville pour ses actions violentes pendant leurs manifestations.



Pendant l'été 2004, le syndicat policier Patrolmen's Benevolent Association a organisé plusieurs rassemblements pour protester contre la lenteur des négociations relatives à la reconduction des contrats. Les policiers manifestants ont été interpellés et détenus provisoirement entre des barrières, menacés d'arrestation pour attroupement sur la voie publique et interdits de tractage. Il a par ailleurs été fait appel à des agents en civil pour filmer de près les participants.

Ce syndicat de policiers s'est joint aux protestations des groupes militants qui dénoncent les violations de la liberté d'expression par la police new-yorkaise, lors de manifestations postérieures au 11 septembre 2001.

L'avocat représentant la municipalité objecte, de son côté, que les policiers syndicalistes ont été traités de la même façon que les centaines de milliers d'autres militants qui ont participé à ces manifestations.

Oliver Carmine

Grève radicale à New York - épisode 2

En décembre, après une grève de 3 jours dans les transports, le syndicat majoritaire des tramots new-yorkais avait remporté la première manche du conflit [Voir *Le Piaf*, n°1, février 2006]. Malgré cette victoire, la presse a déclaré qu'il s'agissait d'un échec pour le syndicat, mettant en avant la seule concession faite par ce dernier, à savoir l'augmentation des cotisations salariales pour les retraites.

La situation s'est encore compliquée en janvier, lorsque les syndiqués eux-mêmes ont rejeté le nouveau contrat par une courte majorité de 7 voix (sur 22 500 membres votants). Ils s'opposaient à cette augmentation des cotisations retraite, mais ont aussi mis en avant d'autres revendications, en particulier sur les conditions de travail que les dirigeants syndicaux n'avaient pas évoquées. Ainsi, la base s'est montrée bien plus radicale que ses leaders : en décembre, plus de la

moitié des tramots voulait continuer la grève. Même si elle reconnaît enfin la victoire de décembre, la presse estime, de manière quasi unanime, que les tramots seraient en train de gâcher ces acquis.

Roger Toussaint, leader du syndicat, se trouve maintenant dans une position délicate. En effet, l'Administration des Transports Métropolitains (MTA) veut unilatéralement remettre en cause acquis officiels et concessions officieuses au syndicat. Les négociations ont repris le 6 février. Certains travailleurs sont dans l'inquiétude et regrettent de ne pas avoir accepté le contrat. D'autres, plus sereinement, attendent la reprise de la grève...

A suivre.

O.C.



Pétro-euro contre pétro-dollar

L'Iran est sur le point de lancer un programme qui pourrait se révéler aussi dangereux pour les Etats-Unis qu'une nouvelle arme de destruction massive.

En mars 2006, l'Iran va mettre en place sa propre bourse d'échange des produits pétroliers. Cette bourse sera en concurrence directe avec celles de Londres et de New York, dans lesquelles tout le pétrole mondial est actuellement échangé. Face à de tels adversaires, la bourse iranienne compte offrir aux acheteurs un avantage majeur : la possibilité de payer le pétrole en euros. Actuellement, toutes les transactions pétrolières se font en dollars, et c'est ce contrôle américain qui, depuis les années 70, a garanti au dollar son statut de monnaie de réserve mondiale. Cette situation donne aux États-Unis une puissance disproportion-

née et contribue à maintenir son économie à un niveau artificiellement élevé, ce qui leur permet de financer leur dette.

Or, pour le reste du monde, l'utilisation du dollar dans toutes les transactions pétrolières n'est pas une si bonne affaire. La conversion en dollars agit en effet comme un « impôt » caché qui augmente encore le prix du pétrole. De plus, l'irresponsabilité fiscale du Président Bush inquiète la plupart des pays du monde qui ont de moins en moins confiance en la monnaie américaine, mais sont obligés de garder des dollars pour payer leur pétrole. On peut donc imaginer que la bourse iranienne

ne manquera pas de clients.

Certains analystes pensent que si le dollar devait partager avec l'Euro son statut de monnaie de réserve mondiale, cela aurait des conséquences graves sur l'économie américaine et conduirait à une dépression ou à de l'hyper-inflation.

D'autres vont plus loin, estimant que la bourse proposée par Téhéran est la principale raison de l'actuelle hostilité des États-Unis envers l'Iran. Ils rappellent que le dernier pays à avoir envisagé des échanges de pétrole en euros était l'Irak de Saddam Hussein en 2000...

Oliver Carmine

La face cachée de la crise nucléaire iranienne

Les polémiques autour du programme nucléaire iranien ont un petit air de déjà vu. Un pays est encore menacé de sanctions et de frappes militaires s'il est avéré qu'il dissimule un programme de fabrication d'armes de destruction massive. Mais cette fois, Les États-Unis sont soutenus par l'Europe, la Russie et la Chine.

Le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), dont l'Iran est signataire, autorise les activités d'enrichissement d'uranium civiles mais pas militaires. Or, si l'Iran a longtemps masqué ses activités nucléaires à objectif civil, il n'a pas rompu avec ses obligations dans le cadre du TNP. Le 23 août 2005, le *Washington Post* a rapporté que les traces d'uranium hautement enrichi trouvées par les inspecteurs n'étaient que des résidus

subsistant sur un équipement acheté auparavant au Pakistan. « *Aucune preuve de programme militaire n'a été trouvée* » indiquait l'article. Les accusations qui circulent actuellement ne sont donc que des soupçons, et la communauté internationale semble bien vouloir réinterpréter le TNP en contraignant l'Iran à adhérer à un régime plus strict que les autres pays.

Pour quelle raison la France soutient-elle alors, cette fois-ci, la campagne contre l'Iran ?

Le cas iranien est considéré par les pays développés comme un cas exemplaire pour le futur du TNP et de la technologie nucléaire. Selon un scientifique iranien, il est probable que l'enjeu principal n'est pas la bombe, mais le contrôle de l'enrichissement de l'uranium, en particulier pour des applications

civiles. Après la fin du pétrole, l'énergie nucléaire sera vitale et les pays occidentaux veulent contrôler cette technologie. Non seulement pour des raisons de sécurité, mais afin d'obliger tous les pays moins développés à s'approvisionner en uranium enrichi auprès des « fournisseurs » officiels : la Russie, les États-Unis et l'Europe. La Russie a proposé une solution à la crise : fournir à l'Iran un uranium déjà enrichi. Et Poutine a récemment annoncé un programme qui « *étendrait à tous les pays une offre semblable à celle qui a été proposée à l'Iran* ». La France voudrait-elle elle aussi une part de ce gros gâteau ?

O.C.

Ni prolifération, ni guerre + Appel international pour une solution pacifique à la crise iranienne.
Communiqué de presse sur :
www.sortirdunucleaire.org



Une précarité très durable

Contrairement à l'idée commune, l'Etat ne fait pas appel qu'à des fonctionnaires bénéficiant de la garantie de l'emploi.

Depuis plus de 40 ans, l'Éducation Nationale emploie des travailleurs précaires.

L'Éducation Nationale, est en cette matière, tristement exemplaire et ce depuis plus de 40 ans. Au commencement, il y eut les Maîtres auxiliaires (MA) et les Instituteurs suppléants, recrutés dans un vide juridique total (en théorie seuls des emplois saisonniers pouvaient être pourvus par des non-titulaires).

Selon le ministère, cette prétendue souplesse devait permettre une meilleure gestion des remplacements et un ajustement aux variations du nombre d'élèves.

Malgré deux plans de titularisation partielle des non-titulaires en 1968 et 1974, l'État continue d'en embaucher.

Au début des années 80, entre 45 000 et 50 000 Maîtres Auxiliaires dans l'Education.

À partir de 1986, les embauches de *contractuels* se multiplient pour les enseignants comme pour les agents administratifs et de service.

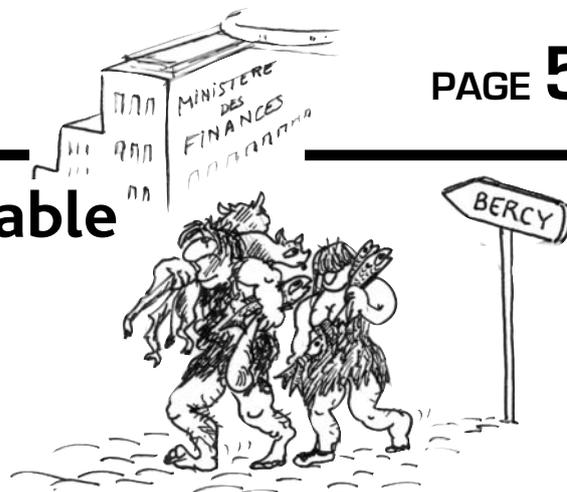
La valse de la précarité reprend de plus belle avec la multiplication des contrats aidés tels que les TUC, les



► **CES** : Contrat emploi solidarité (contrat aidé, à mi-temps et demi-smic visant la réinsertion professionnelle de personnes en difficulté).

► **CEC** : Contrat emploi consolidé (contrat qui prend la suite des CES, limités dans le temps).

► **CAE** : Contrat d'accès à l'emploi, qui prend la suite des CES et des CEC (Plan dit de cohésion sociale).



Chasse et Pêche à l'Emploi : le retour à l'âge précaire !

Emplois-jeunes (60 000 recrutés), les CES /CEC ou encore aujourd'hui les CAE du plan Borloo.

En 1996, après un mouvement très dur de revendication, le dispositif Sapin (du nom du ministre d'alors) crée des concours réservés visant à résorber la précarité.

Pourtant, l'Éducation Nationale demeure un vaste pourvoyeur de précarité. Emplois aidés, MA,

Assistants d'Éducation, vacataires (contrat de 200 heures par an), voire contrats de 6 h hebdomadaires : personne ne sait exactement combien ils sont au total.

JMJ et Michel

Depuis le 17 octobre 2005 sans interruption, les non-titulaires licenciés par l'Académie de Créteil, campent, au sens propre, devant la porte du rectorat. Certains de ces enseignants-campements sont sur-diplômés et ont assumé les fonctions de professeur pendant des années. Mais le ministère et le recteur font semblant de ne pas les voir alors même que des centaines de cours n'ont pas lieu dans l'Académie faute de... profs.
Voir sur www.cdnt.idf.free.fr

Fric Academy

Lu dans l'édition du 26 janvier 2006 de *l'Impartial*, hebdomadaire de Haute-Normandie :

Au lycée de Gisors, dans l'Eure, « 151 élèves ont boursicoté pendant deux mois [...] Quarante équipes ont tenté de faire fructifier un portefeuille fictif de 50 000 euros » en participant au « Jeu de la bourse ».

Organisé par la Caisse d'Épargne et l'association Finance et Pédagogie (dont les activités sont financées par la Caisse d'Épargne), ce jeu-concours, qui met en compétition les élèves de plusieurs

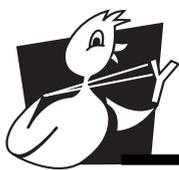
lycées nationaux, consiste à s'enrichir par la vente et l'achat fictifs d'actions « sélectionnées parmi 150 valeurs mondiales représentatives des différents secteurs économiques ». La banque et l'association organisatrices remettent au final un cadeau à chaque participant.

Recruter les futurs clients directement dans les établissements scolaires : une aubaine offerte jadis aux banquiers par le gouvernement Jospin. Des partenariats entre l'Education nationale et les entreprises sont en effet autorisés depuis la circulaire d'avril 2001 baptisée « Code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire » (CDBC). En 2004, un profes-

seur de philosophie, soutenu par l'association Attac, avait obtenu devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise l'interdiction d'un jeu similaire organisé par la banque CIC. Mais l'annulation du CDBC (comme des autres dispositions légales ajoutées depuis 2001), réclamée par de nombreux syndicats et associations, n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Pendant qu'elle combat avec zèle le port des signes d'appartenance religieuse à l'école, l'Education nationale continue à y encourager le culte de l'argent et de la spéculation.

Robert Moisneau



Loi sur la Recherche : tout ça pour ça ?

Trois ans après le mouvement des chercheurs, la loi sur la recherche arrive enfin... et ramène les chercheurs dans la rue.

En 2003, la communauté des chercheurs s'était unanimement mise en grève à la surprise du gouvernement. Ce mouvement protestait contre la baisse des budgets des laboratoires, la précarisation des personnels et la volonté du gouvernement de piloter directement le monde de la recherche.

Avec la démission médiatique de 2000 responsables d'équipe ou de laboratoire, le mouvement semblait s'être fait entendre et organisait, du printemps à l'automne 2004, un vaste débat sur l'organisation de la recherche : les États Généraux de la Recherche (EGR)¹. Ces EGR font alors des propositions de terrain constructives, précises et chiffrées.

De son côté, le gouvernement présente en novembre 2005 son *Pacte pour la Recherche*, voté par le Sénat le 21 décembre et actuellement en première lecture à l'Assemblée Nationale. Entre les propositions des États Généraux et ce « pacte » qui n'en est pas un, la comparaison est édifiante (voir ci-contre).

Les instances nationales, le CNESER² et le CSRT³, ainsi que le Conseil Économique et Social, ont fortement critiqué ce « pacte », demandant notamment que la recherche fondamentale conserve toute son importance. Les chercheurs dénoncent, chiffres à l'appui⁴, les sommes énormes allouées à la recherche privée (+ 137 % cette

	Etats Généraux de la Recherche (les chercheurs)	Pacte pour la Recherche (le gouvernement)
Lien recherche-société	Renforcement du lien <i>via</i> • la diffusion des idées scientifiques • la formation par la recherche • la transparence des décisions	Mettre la recherche au service de la compétitivité. <i>Exemple</i> : des crédits d'impôts pour encourager la recherche en entreprise.
Financement de la recherche	La priorité : des crédits à long terme pour les laboratoires, car la recherche a besoin de temps. <i>Pasteur et Curie ont eu besoin de dizaines d'années avant d'obtenir des résultats.</i> En complément , création d'une agence finançant des projets courts.	Réduction des crédits récurrents des labos Création de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR), qui possèdera 3 fois les fonds du CNRS pour financer uniquement des projets à court terme.

année) dans une opacité totale du mode d'attribution des fonds, au détriment de la recherche publique. Le gouvernement a superbement ignoré ces critiques, le Sénat l'a suivi et l'Assemblée s'engage sur la même voie. Celle d'un nouveau mouvement des chercheurs ? Les suites de la manifestation du 28 février le diront.

Hippolyte Calis

- 1 - Espace de concertation des chercheurs <http://cip-etats-generaux.apinc.org>
- 2 - CNESER: Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche
- 3 - CSRT: Conseil supérieur de la recherche et de la technologie
- 4 - voir http://recherche-en-danger.apinc.org/article.php?id_article=1254

Les consommateurs d'eau : une source d'argent intarissable

Une étude approfondie de l'Union fédérale des consommateurs (UFC Que Choisir) sur la tarification de l'eau pratiquée dans 31 communes montre que l'eau est largement surfacturée dans les grandes villes.

Le robinet d'or revient au Syndicat des Eaux D'Île-de-France (SEDIF), le plus important fournisseur du pays (144 communes d'Île-de-France, plus de 4 millions d'usagers), qui facture son eau 2,5 fois son coût réel. Il affiche une recette de 550 millions d'euros en 2004.

L'association de défense des consommateurs dénonce le contrôle du secteur par seulement deux entreprises, Veolia-Générale des eaux et Suez-Lyonnaise des eaux, qui administrent en délégation la gestion de l'eau des collectivités pour des contrats de longue durée (12 à 25 ans).

Elle conseille aux maires, lors du renouvellement des contrats entre les villes et une de ces deux entreprises, de menacer celles-ci d'un retour en régie publique. Selon l'UFC, c'est « le seul moyen immédiat d'accroître l'intensité de la concurrence ».

Cette étude révèle en France - pays pourtant riche en eau et réputé pour ses services publics - des pratiques abusives. Dans des pays où la puis-

sance publique est moins forte qu'en France, leurs pratiques peuvent s'épanouir avec encore moins d'entraves.

Le forum mondial de l'eau qui aura lieu en mars à Mexico (voir agenda), sera une occasion pour l'ACME (Association pour un Contrat Mondial de l'Eau), de défendre son projet de gestion globale et collective de cette ressource essentielle à la vie.

Bo.f

► Infos : www.quechoisir.org
www.acme-eau.org

► Lire : Jean-Luc Touly et Roger Lenglet, *L'eau des multinationales, les vérités inavouables*, Fayard 2006.



Vers la disparition des maternelles

Alarmiste ? Si aucun gouvernement français ne semble avoir prévu cette fin à court terme, une mécanique implacable entraîne déjà la fermeture de certains établissements en zone urbaine.

Les maternelles accueillent, aujourd'hui, tous les enfants de 3 à 5 ans dont les parents souhaitent la scolarisation. De nombreuses institutions remplissent cette même tâche : *Pôle petite enfance, Jardins d'enfants éducatifs...* La législation, auparavant très restrictive pour ce genre de structures (âge des enfants, lieu d'habitation des parents, horaires...), est devenue peu à peu très permissive, les transformant en véritables concurrentes des maternelles. Concurrentes de plus en plus souvent payantes, afin de pouvoir offrir des horaires plus souples à des parents eux-mêmes contraints à toujours plus de flexibilité, ou pour accueillir des enfants refusés en petite section pour leur manque de propreté ou de sociabilité.

Laisser disparaître les maternelles au profit de ces structures ne relève pas seulement d'un choix entre public et privé. Leur disparition laisserait, en effet, à un personnel, peu ou pas qualifié, une lourde responsabilité éducative alors que **les maternelles sont une étape essentielle de l'éducation** et non une simple garderie faite pour satisfaire à tout prix des *clients pressés*.

Ces fermetures concernaient d'abord les quartiers les plus riches. Les entreprises du fructueux marché de la petite enfance investissent déjà des crèches d'entreprise (profitant d'aides gouvernementales).

Cette attaque contre les maternelles est l'aboutissement d'une volonté libé-

rale de transformer l'éducation en un produit commercial comme les autres. On retrouve ce projet dans les textes de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce - volet AGCS - Accord Général sur le Commerce des Services), comme au niveau européen, où l'on rappelle que les maternelles sont une exception française... exception due à la réflexion pédagogique et démocratique datant des années 70 que l'on s'apprête à sacrifier pour des raisons commerciales.

PierreF

► Pour en savoir plus :

Association Ecole et territoire

www.perso.wanadoo.fr/ecole.et.territoire/
www.local.attac.org/35/article.php3?id_article=275

La Sécurité sociale 60 ans après

Au moment où notre pays célèbre le soixantième anniversaire de la Sécurité sociale, un nouveau déficit de 11,9 milliards d'euros était annoncé pour 2005.

Des comptes en rouge... pas pour tout le monde

Selon la Cour des Comptes, la hausse des dépenses a davantage profité aux professionnels de santé qu'à la santé elle-même. Ainsi, l'accord de 2002 revalorisant la consultation des généralistes à 20 euros a coûté entre 300 et 400 millions d'euros. Ce surcoût devait être entièrement financé grâce aux économies réalisées par la prescription de génériques. Or celles-ci n'ont été que de 70 millions d'euros. Sans contrainte de prescription, comment demander aux médecins de résister au lobbying des 24000 délégués médicaux des laboratoires ? Commerciaux diplômés à bac+2, ceux-ci ne sont pas du meilleur conseil en matière de pratique médicale, mais savent

séduire à coup de cadeaux. Ils représentent en France plus du quart des emplois de l'industrie pharmaceutique : un coût qui se répercute sur celui des médicaments. À ces gaspillages s'ajoutent les mauvais comptes de l'État, qui doit plus de 9 milliards d'euros à la Sécu.

Quel remède ?

Face aux difficultés de la Sécu, les gouvernements préconisent la réduction de la couverture publique. Ce remède n'est pourtant synonyme ni de baisse des dépenses, ni d'amélioration de la santé publique : aux États-Unis, alors que les dépenses de santé sont largement privées, elles représentent 15 % du PIB, contre 10 % en France, et 45 millions de citoyens US n'ont pas de couverture santé.

D'autres pistes existent, cependant, pour un système de santé moins dispendieux et plus efficace :

- augmenter les ressources en élargissant la base de financement aux revenus du capital, et en taxant les bénéficiaires des sociétés pétrolières (pour la pollution engendrée par les hydrocarbures) ;
- réduire les dépenses en favorisant la prévention du tabagisme et de l'alcoolisme, plus répandus en France qu'ailleurs, ainsi que de l'obésité et des maladies associées (9,4 % d'obèses en France en 2002) ;
- rémunérer les médecins non plus à l'acte, mais pour leur participation au système de santé par les soins, la coordination, la prévention et la formation continue.

Jean-Paul Rigaudière



RESF : Réseau Éducation Sans Frontières

Le Réseau Éducation Sans frontières a pour objectif la régularisation des élèves sans-papiers et de leurs familles. Il est né en juin 2004. Sa naissance repose sur un double pari :

1 - Le milieu scolaire n'assisterait pas sans réaction au sort réservé aux élèves sans papiers. Ce premier pari est en passe d'être gagné car chaque fois, ou presque, qu'un jeune ose parler, l'indignation est unanime et les soutiens nombreux.

2 - Les mobilisations autour de ces élèves sans-papiers alerteraient sur le problème des sans-papiers.

RESF regroupe une quarantaine de collectifs locaux et départementaux, la majorité des syndicats de l'Éducation nationale, la FCPE¹, des associations de défense des droits de l'homme, ainsi que des partis politiques.

Le réseau a réalisé une brochure, « *jeunes scolarisés sans papiers, régularisation mode d'emploi* »²

Le réseau gagne-t-il en influence ? Dans une circulaire du 31 octobre 2005, Sarkozy demande de prendre en compte des collectifs de soutien aux élèves sans-papiers scolarisés, et de ne pas expulser les jeunes scolarisés et leurs familles avant la fin de l'année scolaire. Méfiance : cette circulaire apparaît comme une protection des sans papiers, alors qu'elle vise à faciliter leur expulsion une fois que le danger de mobilisation des enseignants, parents d'élèves et condisciples sera passée *pour cause de vacances*.

Greg

1 - Fédération des Conseils de Parents d'Élèves

2 - Téléchargeable gratuitement sur www.educationsansfrontieres.org

Loi anti-terrorisme : qui sera visé ?

Les parlementaires ont adopté en janvier dernier la loi relative à la sécurité, aux contrôles frontaliers et à la lutte anti-terrorisme.

Ce texte prévoit notamment de développer la vidéosurveillance et étend la possibilité pour les préfets de prescrire l'installation de caméras dans « *les lieux et établissements ouverts au public* », lorsqu'ils sont « *particulièrement exposés à des actes terroristes* », tels les grands magasins ou le métro.

Il oblige les cybercafés à conserver pendant un an toutes leurs données, et impose aux compagnies de transports de fournir tous les renseignements dont elles disposent sur leurs passagers. Il augmente également le délai pendant lequel peut être prononcée la déchéance de la nationalité française, et porte de quatre à six jours la durée maximale de garde à vue en matière de terrorisme.

Si ces informations ont déjà été commentées par la presse, l'arti-

cle 4 est passé plutôt inaperçu. Il stipule que les policiers en uniforme ou revêtus « *des insignes extérieurs et apparents de leur qualité* » peuvent faire usage de leurs armes « *pour immobiliser les moyens de transport* » dans les cas suivants :

« *-lorsque le conducteur ne s'arrête pas à leurs sommations* » ;

« *-lorsque le comportement du conducteur ou de ses passagers est de nature à mettre délibérément en danger la vie d'autrui ou d'eux-mêmes* » ;

« *-en cas de crime ou délit flagrant, lorsque l'immobilisation du véhicule apparaît nécessaire en raison du comportement du conducteur ou des conditions de fuite* ».

Ce qui signifie que la police peut ouvrir le feu sur un véhicule qui force un barrage ou qui prend la fuite, alors même qu'il n'y a pas légitime défense. C'était déjà le cas pour la gendarmerie (parce que militaire, donc soumise à des règles différentes), C'est maintenant le cas pour la police. Aujourd'hui, les affaires Youssef Khaïf (Mantes-la-Jolie) ou Abdelkader Bouziane (Dammarie-les-Lys) n'arriveraient pas devant la justice.

Robert Moisneau

» Sur ces affaires voir :

http://mib.ouvaton.org/rubrique.php3?id_rubrique=24





Des patrons et des hommes : une histoire de valeurs

Nom du PDG	Nom de l'entreprise	Salaire annuel 2004 hors revenus patrimoniaux et boursiers	Nombre d'années pour gagner la même somme en tant que	
			Rmiste	Smicard
Lindsay Owen-Jones	L'Oréal	22 630 000 €	4581 ans	1548 ans
Jean-René Fourtou	Vivendi/Véolia ¹	13 661 000 €	2767 ans	934 ans
Daniel Bernard	Carrefour	7 374 000 €	1492 ans	504 ans
Arnaud Lagardère	Lagardère-Hachette	7 012 000 €	1419 ans	479 ans
Martin Bouygues	Bouygues	4 690 000 €	949 ans	320 ans
Ernest-Antoine Seillère ²	Wendel Investissement	3 093 000 €	626 ans	211 ans
Thierry Breton ³	France Télécom	2 917 000 €	590 ans	199 ans

1 - Un des deux groupes fournisseurs d'eau, de média,... qui vivent de l'argent public, en facturant, par exemple, l'eau 3 à 4 fois plus cher que le prix réel.

2 - Petite citation de l'intéressé, ancien dirigeant du Medef : « on voit bien que toute hausse des salaires mettrait l'économie française à genoux ».

3 - Aujourd'hui ministre de l'économie, Breton défend une réforme fiscale qui vise à alléger l'impôt sur la fortune de façon très conséquente !

Vidéosurveillance des salariés de Lidl (Nantes)

Le 3 février dernier, le jury des Big Brother Awards (BBA)¹ a décerné à Lidl le premier prix dans la catégorie « Orwell Entreprise ». Ce n'est pas un coup d'essai puisque Lidl a déjà été épinglé par les BBA en Allemagne et en République Tchèque.

Soixante-cinq caméras pour 60 salariés : c'est la prouesse réalisée par le magasin Lidl de Nantes. Depuis janvier 2005, l'entrepôt du magasin est sous contrôle vidéo. Officiellement pour lutter contre le vol de marchandises. Officieusement pour mieux contrôler les salariés.

Témoignage d'un délégué syndical, cité en décembre 2005

par le journal *Les Échos* : « Il n'est pas un recoin où l'on ne puisse être vu par la caméra » dit-il. Les caméras sont reliées à un écran de contrôle unique, disposé dans le bureau du responsable entrepôt. « Quand il voit un salarié qui prend une pause trop longue, il demande à l'un de ses agents d'intervenir. Parfois, il convoque même le salarié dans son bureau ».

L'ensemble du personnel s'est d'ailleurs mis en grève en novembre 2005, mais le dispositif, en décembre dernier, était encore en place.

Parmi les autres récompensés de cette année en France :

• **Le député Jacques-Alain Benisti pour sa « prévention de la délinquance », ex-aequo avec l'INSERM et ses « troubles de conduite de l'enfant », prix Orwell Novlang**

• **Nicolas Sarkozy, prix Orwell pour l'ensemble de son oeuvre**

Notons que cette entreprise allemande a déjà été primée en 2004 par les BBA « pour son attitude quasi esclavagiste envers ses employés »². Non seulement le distributeur ne sup-

porte aucune présence syndicale dans ses murs, ou liquide abruptement un magasin si celui-ci s'est mis en grève, mais il fouille, observe, contrôle. Tel employé a ainsi reçu la notification suivante : « La semaine dernière, vous êtes allé neuf fois aux toilettes où vous êtes resté en moyenne 72 minutes. C'est 27 minutes de plus qu'autorisé ; elles vous seront dès lors retirées de votre temps travaillé ».

L'écart se creuse !

Aux USA comme ailleurs, la concentration des richesses ne cesse d'augmenter. En 2003, selon des chiffres récemment publiés, 1 % des ménages américains détenait 57,5 % des richesses - contre 53,4 % en 2002, et 38,7 % en 1991. Pour toutes les autres catégories, la part diminue. Et les 20 % les plus pauvres ne détiennent que 0,6 % du gâteau. **O.C.**

En République Tchèque, où Lidl est également présent, solution plus radicale encore : pas de « petit coin » hors des temps de pause. Une exception est toutefois autorisée : « *Les femmes qui ont leurs règles peuvent se rendre plus fréquemment aux toilettes* », stipule le règlement. Mais pour qu'il n'y ait pas d'abus, ces employées-là devront porter un bandeau les rendant bien identifiables².

PB et les BBA

1 - « Salariés sous étroite surveillance... vidéo », *Les Échos*, le 12/12/05.

2 - « Les employés de Lidl, épiés par vidéosurveillance, se sont mis en grève. Wal-Mart et Aldi sont aussi sous les feux de la critique », *24 Heures* (Suisse), le 21/11/2005.

Pour info : Chaque année, Privacy International et ses partenaires décernent, dans une dizaine de pays, des « Big Brother Awards » aux institutions, sociétés ou personnes s'étant distinguées par leur mépris du droit fondamental à la vie privée ou par leur promotion de la surveillance et du contrôle des individus.

www.privacyinternational.org
www.bigbrotherawards.eu.org



Yves Rocher : la fin du rêve colonial

En 1996, le groupe Yves Rocher installe une filiale au Burkina Faso, la Gacilienne. Il s'agit officiellement d'un projet de développement, soutenu par la mairie de la Gacilly (Morbihan), siège de la multinationale. Les conditions de travail témoignent d'une conception singulière de la « *vocation humanitaire* » du projet. Payées un tiers du salaire minimal burkinabé, les ouvrières subissent une alternance de cadences infernales et de chômage technique à répétition, ainsi qu'une discipline musclée : quelques minutes de retard sont sanctionnées par une mise à pied de sept à dix jours ; un bavardage se paye d'une demi-journée de salaire.

Les ouvrières s'organisent alors syndicalement, avec la CGT Burkinabé (CGT-B), et demandent en 2004 à une ONG française, la

Coordination des groupes de femmes Égalité, d'intervenir auprès de Yves Rocher. Notre philanthrope, lassé de tant d'ingratitude, décide de fermer l'usine : le 1^{er} août 2005, les 133 ouvrières sont licenciées sans explication, sans préavis et sans indemnité.

Au cours de l'automne 2005, la CGT-B et la Coordination mènent au Burkina et en France une vaste campagne de soutien à ces femmes, campagne à laquelle s'associe le mouvement social et altermondialiste. La mobilisation a fini par payer. Le 19 janvier, un accord a été signé entre la direction et les ouvrières, qui obtiennent chacune une indemnité de 6 mois de salaire et 1067 euros pour accompagner un projet de réinsertion. 8 917 euros sont consacrés aux cas particuliers : ayants-droits des ouvrières décé-

dées (13 sont mortes cet automne) ; démissionnaires contraintes ; sous-traitants.

Folubert Sansonnet

Le beurre et l'argent du beurre

Le MEDEF anglais (CBI) demande au gouvernement d'investir un milliard de Livres sur deux ans dans les transports routiers et ferroviaires (*Manchester Evening News* du 28/11/05).

Pour améliorer le confort des voyageurs ? Vous n'y êtes pas du tout ! Pour améliorer la productivité des employés stressés par les retards et autres incidents ! **PB**



(Europe où vas-tu ?)

Saccage feutré de services publics

Parmi les traités qui fondent l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), la France a signé en 1994 l'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS), qui vise à ouvrir à la concurrence mondiale tous les services, y compris publics. En annexe de l'accord, chaque État a contracté une « *liste d'engagements spécifiques* » : c'est la liste des types de services que l'État ouvre au libre-échange.

L'AGCS est un accord évolutif, qui programme un accroissement permanent de ces listes d'engagements. Depuis le sommet de l'OMC à Hong-Kong en novembre, les États sont ainsi discrètement

engagés dans un nouveau cycle de négociations visant de nouvelles ouvertures à la concurrence. Les États-membres devaient déposer leurs demandes d'ouvertures de marchés avant le 28 février 2006. En réponse aux demandes qui lui auront été adressées, chaque État-membre devra proposer ses offres d'ouvertures avant le 31 juillet 2006. L'Union Européenne demande notamment aux autres pays d'ouvrir les télécoms, le transport maritime, l'énergie et les services environnementaux (dont la distribution d'eau). Il s'agit de transformer les services publics des autres pays en terrains de chasse pour Vivendi, France Télécom, EDF...

L'Europe a déjà préparé ses offres d'ouvertures de marchés : on y trouve non seulement des services privés qui relèvent du marché (ex : informatique) mais également des services publics. Pour la poste, les télécoms et les transports, il ne s'agit que d'une extension des libéralisations déjà engagées en Europe. Mais nos négociateurs considèrent aussi l'eau, l'éducation, la santé, les services sociaux et les services culturels comme des marchés et les ouvrent à la concurrence mondiale.

Folubert Sansonnet, Bo.f



Les biocarburants oui, mais juste un peu

En novembre 2005, le ministre de l'agriculture et de la pêche finalisait le Plan Biocarburant¹, un arsenal de mesures inspirées du *Livre blanc européen sur les énergies renouvelables*. La France s'est décidée à promouvoir la production de biocarburants. L'objectif est d'atteindre 5,75 % de l'ensemble des carburants en 2010. Mais quels sont réellement les enjeux des biocarburants ?

Plus propres avec une production décentralisée

Parmi les différents biocarburants, les HVP (Huiles Végétales Pures) ont le meilleur rendement énergétique. Les plantes consomment plus de CO₂ qu'elles n'en rejettent en étant brûlées sous forme d'huile moteur. Elles émettent moins de molécules polluantes que les carburants classiques : ni soufre, ni composés azotés.

D'autres biocarburants sont issus d'un processus industriel et s'utilisent souvent mélangés aux carburants classiques. Par contre, pour produire les HVP, il suffit de posséder une presse. Chacun dans son coin peut donc en produire. En 2007, les agriculteurs seront autorisés à utiliser les HPV qu'ils ont produites, sans payer de taxe particulière. Mais les collectivités ne bénéficient pas de ce droit. Ne plus devoir passer à la pompe ne fait plaisir ni à Total, ni à l'État, car il y a beaucoup à perdre.

L'industrialisation des biocarburants n'est pas une solution

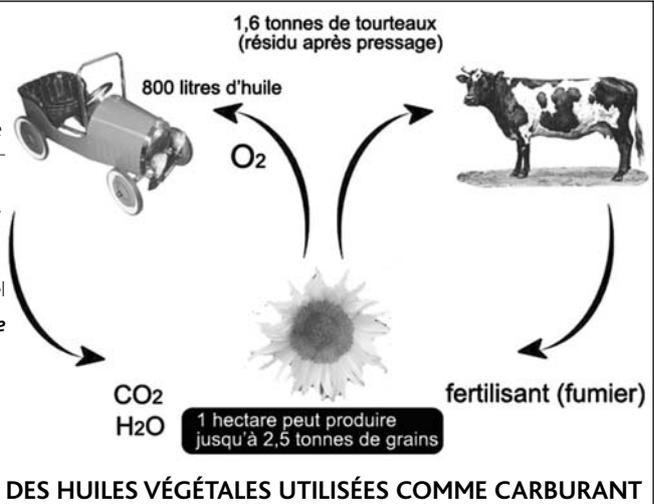
Aujourd'hui les biocarburants industriels sont plus coûteux que le pétrole. Pourtant les multinationales préparent leur reconversion en s'emparant de cet « or vert », sachant que les réserves de pétrole s'épuisent. Leurs bénéfices faramineux (12 milliards d'euros pour Total en 2005, +13 % par rapport à 2004) leur permettent tout. Il faut les contraindre à respecter l'environnement, à financer la recherche publique sur des procédés peu « énergivores », et les

Les différents biocarburants

► **Éthanol** : produit industriellement à partir de blé, de canne à sucre, ou de betterave. S'ajoute à l'essence.

► **Diester** : produit par une transformation industrielle de l'huile. pour les moteurs diesel.

► **Huile Végétale Pure (HVP)** : produit par pression à froid et filtrage de tournesol, Soja, Colza. Pour les moteurs diesel.



CYCLE DES HUILES VÉGÉTALES UTILISÉES COMME CARBURANT

empêcher d'imposer le grain OGM miracle. D'autant qu'il n'existe pas de remplaçant équivalent au pétrole et qu'il nous faudra remettre en question notre consommation d'énergie et nos transports.

Bo.f, Brian, Lolo de Palma

Pour continuer de s'informer et s'engager :

- www.onpeuplefaire.com/articles/a-huile-vegetale-2.php
- <http://valenergol.free.fr/soutien/SoutienSarthou.htm>
- www.monbiot.com
- www.wwf.be (le WWF réclame une éco-certification pour les biocarburants)

Dans le Lot et Garonne, des communes font confiance aux HVP

Le conseil municipal de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) a décidé de faire fonctionner ses véhicules municipaux à 30 % d'HVP d'ici quelques mois. La mesure concerne 13 véhicules pour une économie prévue de 7 000 litres de gazole sur l'année. Une provision sur le budget municipal a été prévue, au cas où une taxe serait réclamée². Un partenariat avec l'INHVP³ qui assurera l'approvisionnement en carburant, a été signé par la mairie. Après une décision similaire, une autre collectivité de la région s'est vu déferée par la préfecture devant le tribunal administratif de Bordeaux, car la réglementation nationale interdit l'usage des HVP pour la carburation, en dehors du monde agricole. ■

Le monde à l'envers : déforester pour produire des biocarburants !

George Monbiot, journaliste d'investigation du Guardian, a montré que le développement de la production d'huile de palme pour satisfaire le marché des biocarburants allait faire du palmier « *La culture la plus mortelle du monde* ». A l'heure actuelle, l'huile de palme connaît un boom en Asie du Sud-Est, où elle alimente les raffineries du moins coûteux des biocarburants. La Malaisie et l'Indonésie se transforment progressivement en champs de palmiers. Un rapport de 2004 montre que cette expansion des palmeraies est responsable de 87 % de la déforestation en Malaisie depuis 1985. Alors que, depuis 1970, la zone plantée s'est multipliée par 30, G. Monbiot affirme que le « *biocarburant d'huile de palme sera bientôt plus dangereux que le pétrole au Nigeria* ». Avec une demande en biocarburant qui va plus que doubler d'ici 2020 et des pays consommateurs qui n'ont pas assez de terres arables et rentables pour satisfaire leurs besoins, les oranges-outans, rhinocéros et tigres de Malaisie ont du souci à se faire. Monbiot conclut : « *les gens qui ont des voitures ont plus d'argent que ceux qui meurent de faim* ». ■

1 - http://www.agriculture.gouv.fr/spip/ressources/les_mes.environnement_r42.html.
2 - La législation ne prévoit l'autorisation d'utilisation d'HVP qu'en 2007 et seulement en autoconsommation pour les agriculteurs.
3 - INHVP : Institut national des huiles végétales pures - AGEN.



Le sourire ou la porte

Une petite entreprise d'informatique allemande, Nutzwirk, a récemment mis en oeuvre la politique « deux gémissements, et t'es viré ». Dans cette firme, qui exige que les employés sourient en permanence, l'initiative constitue la réponse de l'innovante patronne, Ramona Wonneberger, au refus d'une ancienne employée d'embrasser la philosophie maison. Désormais, le contrat de travail stipule que « les gémissements et les plaintes sont interdits... sauf quand ils sont accompagnés d'un questionnaire constructif sur

la manière d'améliorer la situation ». La firme souhaite que les travailleurs regardent le côté positif des situations qu'ils ne peuvent pas changer, comme la masse de travail restant à faire en fin de journée. Depuis la mise en oeuvre de cette politique, les renouvellements de personnel de la firme ont doublé et trois personnes moroses ont été licenciées.

Oliver Carmine

Association loi 1901 « Le Piaf »

3 rue d'Orchamp - 75018 Paris - France

E-mail : contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

« Le Piaf est un journal grand public à contenu gratuit à partager avec vos voisins. Il est réalisé avec les acteurs du mouvement social, altermondialiste, écologiste, féministe ... (complétez vous-mêmes). »

Comité de rédaction : Bo.f, Brian, Ch.-A. de la Pinardière, Cluc, Gaël, JMJ, Lolo de Palma, Mac Etik, Oliver Carmine, Patrick, PB, PierreF, Robert Moineau.

©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons. Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :

Citer les auteurs + Ne pas utiliser à des fins commerciales + Utiliser cette même licence

Chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation

Voir <http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>



(Agenda)

(Sondomanie)

📅 **jeudi 2 mars** : Pontault-Combault (Seine et Marne), au Cinéma Apollo, 20h30, Projection du film « Viva Zapatero ! » suivi d'un débat.

📅 **samedi 4 mars** : Paris, Confluences, 14h à 20h, Parole des sans voix - 190 bd de Charonne - Paris 11° www.canalmarches.org

📅 **4 et 5 mars** : Rencontre-débat sur les 100 ans de la Charte d'Amiens à la Bourse du Travail de St-Denis.

📅 **mardi 7 mars** : manifestations contre le CPE (contrat première embauche)

📅 **du 14 au 17 mars** : « contre-forum » en opposition au 4^e Forum

mondial de l'eau organisé du 16 au 22 mars par les gouvernements et les entreprises.

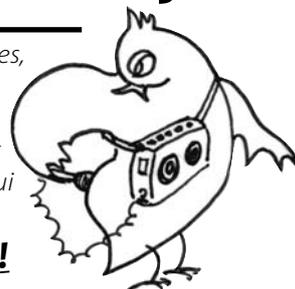
www.acme-eau.com

📅 **du 22 au 28 mars** : 4ème Festival international du film des droits de l'homme, 4 rue Christine - 75006 Paris.

📅 **du 24 au 26 mars** : Agen (Lot-et-Garonne), cinéma des montreurs d'images, *Festival Mars-Attac*.

Attac en partenariat avec Les Montreurs d'images propose le premier week-end du Film social européen. Pour les Parisiens, l'agenda mensuel des résistances et des alternatives sur : <http://letohubohu.free.fr/>

Les sondages, comme les promesses, n'engagent que ceux qui y croient...



EXCLUSIF !

LE PIAF se sonde :

[1] Doit-il se faire vacciner ?

[2] Doit-il rester confiné ?

[3] Mérite-t-il un label rouge ?

(une seule réponse possible)

Envoyer votre réponse au PIAF, département de l'opinion.

LE PIAF - mars 2006

--- Diffusez ! --- ✂



Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puisse y avoir accès, le lire et le partager. Vous pouvez l'imprimer, nous nous proposons aussi de vous en envoyer en grand nombre si vous voulez devenir « Piafeur » (diffuseur). Mais cela nécessite de connaître à l'avance vos besoins et votre implication.

Si vous désirez commander des exemplaires à prix coûtant :

- 30 ex = 5,60 €
- 99 ex = 12 €
- Abonnement annuel individuel* = 12 €

* 12 € au lieu de 5 afin qu'il reste viable. Merci de votre compréhension !

Les dons de soutien sont les bienvenus !

Les chèques sont à adresser à l'ordre de : Le Piaf

► Le Piaf - 3 rue d'Orchamp - 75018 Paris - France.



NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE.....

EMAIL.....